

“ La contribution généralisée sur les mouvements financiers ”

Gérald le 07 janvier 2015

Quelles sont vos propositions pour remettre à plat la fiscalité française ?

Etudiant en économie, j'ai élaboré une proposition de réforme du financement de la protection sociale. Qu'en pensez-vous ?

Il s'agit de supprimer l'intégralité des cotisations de base (maladie, Unedic, vieillesse et Famille) part patronale et salariale. Le besoin de financement pour remplacer les cotisations de base est d'environ 270 milliards d'euros.

Instaurer à la place une contribution généralisée de 1% sur tous les mouvements financiers, qui transitent par le système bancaire et financier.

Toutes les transactions émises par les entreprises et les particuliers, par virement, prélèvement, chèque, carte bancaire. Tout le monde est concerné, y compris les activités illégales, les échanges boursiers et les transferts de fonds. L'assiette prend une telle ampleur que la taxe devient d'un taux ridiculement bas. Par rapport aux mouvements vers l'étranger, une partie au moins de ces mouvements venant ou partant de l'état contribuera aussi à cette taxe.

Le total des transactions de paiement en France représente plus de 27 000 milliards d'euros par an (source Banque de France, chiffre pour 2012).

<http://www.Fbf.Fr/Web/Internet2010/Content.Nsf/Documentsbyidweb/87bcnh/>

$27\,000 \text{ milliards} \times 1\% = 270 \text{ milliards}$

Cette contribution sera prélevée à la source sur le compte bancaire des émetteurs de ces transactions (entreprises, particuliers). Les organismes bancaires seront donc à charge de verser ces sommes à l'Urssaf qui se chargera de répartir les recettes collectées entre les budgets sociaux.

Une légère augmentation du taux de la taxe (à 1.5 ou 2%) permettrait de supprimer progressivement l'impôt sur le revenu et la taxe d'habitation. Une partie des recettes de la taxe serait alors reversée à l'Etat et aux collectivités locales.

On réalisera le prélèvement à la source sans complications paperassières, offrant à l'Etat et à la Sécu les facilités et les économies de gestion que cela représente.

Les avantages en seront les suivants:

Pour les entreprises: une amélioration de leur compétitivité et de leurs charges

Pour les salariés: une augmentation du salaire net de

10 % avec effet immédiat sur le pouvoir d'achat (120 euros de plus pour un salarié au Smic, 200 euros de plus pour un salarié moyen).

Pour la nation:

la résolution du problème concernant le financement des retraites: puisque celui-ci ne dépendrait plus du nombre d'actifs et de cotisants, mais reposerait sur l'ensemble de l'activité

économique nationale. - la réduction des possibilités de fraude

- une relance de l'activité économique qui s'accompagnera d'un surcroît de recettes fiscales (tva, is,).

Signaler un abus

Vos réactions

Réagir à cette contribution